



ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ (AQSA) MODULE 1 & 2 LUTTE DU 20 AU 24 MARS 2017 À CHATENOIS (67)

L' AQSA est un dispositif de formation favorisant l'acquisition de compétences complémentaires pour intervenir auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique, dans la limite des prérogatives du diplôme initial (diplôme d'Etat, CQP).

L' AQSA se décline en une quinzaine d'options sportives.

Elle se compose de 3 modules se déroulant dans un délai maximum de deux ans (le module 1 étant un pré-requis pour participer au module 2)

Cette formation s'adresse à des éducateurs sportifs de Lutte qui souhaitent s'ouvrir à de nouveaux publics et encadrer, en toute sécurité, un public en situation de handicap mental ou psychique.

MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	VALIDATION
Connaissance et approche des personnes en situation de handicap mental ou psychique, des contextes de la pratique des A.P.S.A et de leur environnement, approche pédagogique	Conception, conduite et évaluation de l'intervention pédagogique - axé sur la Lutte	Stage pédagogique en situation	Certification à partir de l'évaluation d'une séance pédagogique réalisée dans la structure agréée pour le stage en situation

La formation est ouverte à tous les titulaires du BEES/BPJEPS Lutte

Trans'Formation



Jennifer MEYER - Coordinatrice Régionale LASA

Ligue d'Alsace du Sport Adapté

15, rue de l'Industrie

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

03 90 40 63 69 / 06 58 84 02 03

jennifer.meyer@ffsa.asso.fr

www.liguealsacesportadapte.fr

MODULE 1&2 LUTTE

Connaissance des personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou en souffrance psychique, des contextes de la pratique des APS et de leur environnement.

Conception, conduite et évaluation de l'intervention pédagogique

PUBLIC VISE

- Personnes titulaires d'un BEES/BPJEPS Lutte ou suivant un cursus de BPJEPS Lutte
- Personnes qui accueillent ou souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique

DEROULEMENT

- Durée: 35 heures de formation sur 5 jours (séances théoriques et séances pratiques)
16 personnes maximum par session
- Dates: du 20 au 24 mars 2017
- Lieu: CCA Chatenois (67) - 98, rue du Maréchal Foch, 67730 CHATENOIS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les personnes en situation de handicap mental
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique en fonction des besoins singuliers
- Connaître les structures relevant du champ médico-social et la santé mentale accueillant ce public
- Connaître la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et ses finalités
- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes en situation de handicap de comprendre et progresser (enseignement de l'activité)
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en oeuvre des situations d'apprentissage
- Concevoir l'activité dans une logique de loisir ou de compétition
- Prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins
- Réaliser des séances pédagogiques auprès des personnes en situation de handicap : conception, mise en oeuvre et évaluation de son action pédagogique
- S'appuyer sur des réseaux de personnes ressources pour faire évoluer les projets

ORGANISATION DE LA FORMATION

Gilles BRAUN – DSF FFSA Lutte

Anne-Catherine DELUNTSCH – CTN FFL chargée mission Handicap

Jennifer MEYER – CTF LASA

Lundi 20 mars 2017	9h-12h 13h30-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Accueil/Présentation des stagiaires- La FFSA : présentation, objectifs et organisation- les partenariats avec la FFL- Représentation du handicap et définitions- Dispositifs médico-sociaux d'accueil de ces publics- Organisation des séances pédagogiques
Mardi 21 mars 2017	9h-12h 13h30-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Préparation, animation, observation et analyse de la séance 1- Logique de « l'activité duelle d'opposition »
Mercredi 22 mars 2017	9h-12h 13h30-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Préparation, animation, observation et analyse de la séance 2- Place du sujet et démarches pédagogiques (caractéristiques, hypothèses de besoin)- Outils d'évaluation
Jeudi 23 mars 2017	9h-12h 13h30-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Préparation, animation, observation et analyse de la séance 3- Bilan des aspects pédagogiques, relation avec les objectifs de l'institution et/ou de l'association
Vendredi 24 mars 2017	9h-12h 13h30-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des projets des stagiaires- Stage en situation et modalités d'évaluation- Bilan de la formation

COÛTS

Frais pédagogiques	Hébergement/Restauration (lundi au vendredi)
Tarif : 750€ / stagiaire	Déjeuners uniquement : 50€
Financement individuel (ou club) : 400€ / stagiaire	Pension complète : 180€ (petit déjeuner, déjeuner, dîner, nuit)